

DECISION n°1086778

d'autorisation d'engagement pour la gestion en paiement associé par l'ASP des aides de l'agence de l'eau et de leur cofinancement FEADER Hors SIGC pour la programmation 2014-2020 dans le cadre du PDR Lorraine

La directrice générale de l'agence de l'eau Seine Normandie,

- Vu le code de l'environnement notamment son article R. 213-40 ;
- Vu le 11^e programme d'intervention (2019-2024) de l'agence de l'eau Seine-Normandie,
- Vu la délibération n° CA 19-24 du conseil d'administration de l'agence du 12 juillet 2019 approuvant les modèles de décision d'autorisation d'engagement pour la gestion en paiement associé par l'ASP des aides de l'agence et de leur cofinancement FEADER pour les mesures de la programmation 2014-2020.
- Vu la délibération n° CA 15-32 du conseil d'administration de l'agence du 24 novembre 2015 approuvant le modèle de convention-cadre relative à la gestion en paiement associé par l'ASP des aides de l'AESN et de leur cofinancement FEADER Hors SIGC pour la programmation 2014-2020,
- Vu la convention-cadre relative à la gestion en paiement associé par l'ASP des aides de l'AESN et de leur cofinancement FEADER Hors SIGC pour la programmation 2014-2020 de la région Lorraine signée le 1^{er} juin 2017,
- Vu la délibération n° CA 18-09 du conseil d'administration de l'agence du 12 janvier 2018 relative à la délégation des attributions du conseil à la Directrice générale.

DÉCIDE:

Article 1 - OBJET

L'agence de l'eau Seine-Normandie attribue à l'ASP les autorisations d'engagement suivantes pour l'appel à projet « Compétitivité et adaptation des exploitations agricoles dans les filières de productions animales et végétales » du Programme de Développement Rural Régional 2014-2020 Lorraine et l'année 2019 :

	Montant attribué par l'Agence			Montant attribué par	Montant	Montant
9	Part cofinancée	Part Top-Up ¹	TOTAL	les autres financeurs (Région, Etat)	FEADER total	d'aide total
PCAE 2019 - Mesure 4.1	41 910 €	0 €	41 910 €	0 €	71 360 €	113 270 €
Imprévus			0 €			
TOTAL	41 910 €		41 910 €			

Ces autorisations d'engagement devront être affectées par l'ASP à la gestion des dossiers individuels éligibles aux aides de l'AESN définis à l'Article 2.

Le montant cumulé des autorisations d'engagements attribuées au titre de la convention-cadre visée sont précisés pour rappel en annexe 2.

Article 2 - ATTRIBUTIONS DES AIDES INDIVIDUELLES

Au vu de l'instruction des dossiers individuels réalisée par le GUSI (Guichet Unique des Services Instructeurs) et de la sélection des dossiers opérée en comité régional ad hoc, l'agence de l'eau Seine-Normandie décide l'attribution des aides pour sa part pour les dossiers individuels éligibles au 11^e programme d'intervention de l'Agence listés en annexe 1.

Article 3 - MODALITES DE VERSEMENT

Le versement de la participation de l'Agence s'effectue conformément à l'article 8 de la convention-cadre visée.

Article 4 - DUREE DE VALIDITE

La présente décision prend effet à compter de la date de sa signature, et à une durée de validité de 5 ans.

Date:

1 1 DEC. 2019

La directrice générale de l'agence de l'eau Seine-Normandie

Patricia BLANC

DAE n°1086778

¹ Top-up: sans cofinancement

Annexe 1 : liste des dossiers individuels éligibles aux aides de l'AESN

Dpt.	N° TO	N°DOSSIER	DENOMINATION	VILLE	OBJET DU PROJET	MT TOTAL PROJET	MT ELIGIBLE AESN	MT AIDE AESN
55	LOR040102	LOR040102 RLOR040119DT0550030	GAEC DE L' EPINE	TROIS-DOMAINES	BOVIN LAIT - Acquisition d'une faucheuse	32 487,00 €	21 500,00 €	3 182,00 €
55	LOR040102	RLOR040119DT0550031	GOBERT Denis	BAZINCOURT-SUR-SAULX	BOVIN VIANDE - Acquisition d'une faucheuse et d'un andaineur	104 522,37 €	22 400,00 €	3 315,20 €
55	LOR040102	RLOR040119DT0550066	EARL DE LA JUREE	LONGCHAMPS-SUR-AIRE	Acquisition d'un andaineur, d'une faneuse et d'une faucheuse	35 000,000 €	35 000,000 €	5 180,00 €
55	LOR040102	LOR040102 RLOR040119DT0550067	GAEC DE L'AISNE	PRETZ-EN-ARGONNE	Acquisition d'une autochargeuse	70 000,000 €	50 000,000 €	7 400,00 €
55	LOR040102	RLOR040119DT0550070	GAEC DE LAQUEMINE	PRETZ-EN-ARGONNE	Aménagement de clotures	34 520,00 €	34 520,00 €	5 108,96 €
55	LOR040102	RLOR040119DT0550071	GAEC DE LILY	FOUCAUCOURT-SUR- THABAS	Acquisition d'un andaineur et d'une faneuse	21 900,000 €	21 900,000 €	3 241,20 €
55	LOR040102	RLOR040119DT0550073	GAEC SAINT BALZEME	PRETZ-EN-ARGONNE	Acquisition d'une faucheuse	26 000,000 €	26 000,000 €	3 848,00 €
55	LOR040102	RLOR040119DT0550074	GAEC SAINT PIERRE	DAGONVILLE	Acquisition d'une herse étrille de 12,30m	13 600,00 €	13 600,00 €	2 012,80 €
55	LOR040102	LOR040102 RLOR040119DT0550075	LABAT Christophe	MANDRES-EN-BARROIS	Acquisition d'un andaineur et d'une faneuse	16850,00€	16 850,00 €	2 493,80 €
55	LOR040102	RLOR040119DT0550076	RAULET Vivien	COURCELLES-SUR-AIRE	Aménagement de clotures	17 640,00 €	17 640,00 €	2 610,72 €
55	LOR040102	RLOR040119DT0550078	SCEA DE GALANDE	COMBLES-EN-BARROIS	Acquisition d'un andaineur, d'une faneuse et d'une herse de prairie	24 450,00 €	23 765,85 €	3 517,34 €
						396 969,37 €	283 175,85 €	41 910,02 €

Annexe 2 : Montants cumulés des autorisations d'engagements de l'AESN

	Mesure 4.1	Imprévus	TOTAL
Décision n°1060193	2 069 €	0 €	2 069 €
Décision n°1065286	25 160 €	0 €	25 160 €
Décision n°1071172	9 570 €	0 €	9 570 €
Décision n°1073626	73 892 €	0 €	73 892 €
Décision n°1074221	7 400 €	0 €	7 400 €
Décision n°1082645	1 251 €	0 €	1 251 €
Décision n°1082647	351 949 €	0 €	351 949 €
Décision n°1086778	41 910 €	0 €	351 949 €
Montant cumulé sur la période 2015-2020	513 201 €	0€	513 201 €